
Des agents éco-exemplaires

Syvedac

Communauté d'Agglomération Caen la Mer - Bp 26182
8, Rue du Colonel Rémy
14061 Caen

[Voir le site internet](#)

Nathalie Euzenne

n.euzenne@agglo-caen.fr

[Consulter la fiche sur OPTIGEDE](#)

Auteur :

CONTEXTE

Le Syvedac a accueilli en 2013, pendant 4 mois une stagiaire pour réaliser l'étude des pratiques des agents des collectivités adhérentes. Le diagnostic a permis de mettre en évidence le type de déchets générés par chacune des activités des services ainsi que l'inventaire des déchets par thématique (papiers de bureau, emballages, fournitures bureautiques, cartouches d'imprimantes...). A partir de l'identification de ces déchets, le stagiaire a proposé plusieurs modes de gestion possible pour le traitement de ces derniers. En parallèle de cette étude, un questionnaire a été adressé à l'ensemble des agents et 309 agents ont répondu favorablement sur leurs pratiques actuelles. Ce questionnaire proposait aux agents des animations d'ateliers pratiques sur les thèmes du compostage et du gaspillage alimentaire. En effet, le diagnostic a démontré que le gaspillage alimentaire était présent lors des pauses déjeuners et que la pratique du compostage était peu présente au sein même des administrations des collectivités adhérentes.

OBJECTIFS ET RESULTATS

Objectifs généraux

Le Syvedac a souhaité proposer aux agents des ateliers pratiques sur les thèmes du compostage et du gaspillage alimentaire afin de **les sensibiliser à la prévention des déchets et les encourager à adopter une démarche éco-exemplaire.**

Résultats quantitatifs

80 agents répartis sur 4 collectivités adhérentes au Syvedac ont participé aux ateliers pratiques sur le compostage et le gaspillage alimentaire.

Résultats qualitatifs

Les agents ont été très satisfait de ces animations qui ont permis d'échanger sur les pratiques de chacun, que ce soit sur le lieu de travail mais aussi à la maison.

MISE EN OEUVRE

Planning

Elaboration, présentation et validation des actions : semaines 40 et 41

Restitution du questionnaire éco exemplaire : semaine 42

Préparation des animations "ateliers pratiques" : semaine 40 à 44

Début des ateliers : semaine 46 à 48

Moyens humains

Intervention de deux prestataires pour l'animation des ateliers : diéticienne pour atelier anti gaspillage alimentaire et animateur environnement pour pratique du compostage et du lombricompostage

Intervention en binôme avec un maître composteur et l'animatrice du programme local de prévention des déchets

Moyens financiers

Prestations des intervenants : 3500 euros

Repas pour agents : 500 euros

Lots pour agents : 272 euros

Moyens techniques

Prêt des salles de réunion des collectivités adhérentes et des espaces de restauration (pour ateliers anti gaspillage alimentaire)

Partenaires mobilisés

Le personnel administratif, le service communication des collectivités adhérentes.

VALORISATION DE CETTE EXPERIENCE

Facteurs de réussites

Ces ateliers seront reconduits lors de la semaine de la réduction des déchets en novembre 2014. Ils seront participatifs mais sur d'autres thématiques liées à la prévention des déchets. Le Syvedac proposera pendant cette semaine un guide des bonnes pratiques aux agents à partir du diagnostic réalisé en 2013.

Difficultés rencontrées

Les ateliers se sont déroulés de manière conviviale et ont permis aux agents d'échanger et pour certains de se rencontrer.

Recommandations éventuelles

Bien anticiper le planning car l'organisation des ateliers demandent beaucoup de temps.

Mots clés

CONTENEUR | EMPLOYE | GASPILLAGE ALIMENTAIRE | BIODECHET

Dernière actualisation

Octobre 2019

Fiche réalisée sur le site optigede.ademe.fr

sous la responsabilité de son auteur

Contact ADEME

Administrateur OPTIGEDE

administrateur.optigede@ademe.fr

Direction régionale toutes les régions